



Rapport du directeur de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

novembre 2007 à octobre 2008

A l'aube de fêter le 20^{ème} anniversaire de l'ouverture de l'Unité de formation professionnelle du Ceras, (ci-après UF dans le texte), il est bon d'observer le chemin parcouru. L'année 2009 nous permettra de faire le point et de comprendre l'évolution de la structure. Comprendre comment un concept créé il y a déjà 20 ans est toujours en vigueur avec une force et une efficacité certaine. Cet anniversaire permettra aussi de dessiner le profil des années futures.

La clé de l'insertion pour des jeunes gens en difficulté d'apprentissage dans le circuit économique ordinaire est fondée sur le "réseau", plus précisément le jeune lui-même, son pourtour social (famille – tissus relationnels extérieurs), l'entreprise, les structures de la formation professionnelle ordinaires et l'UF. Bien évidemment, le premier travail consiste à accompagner un élève à réfléchir et à construire un projet professionnel individuel. Il s'agit d'imaginer un "projet possible" pour chaque élève. L'activation et la mobilisation du pourtour social et des entreprises sont indispensables. La sensibilisation des entreprises, ainsi que des employés à des problématiques individuelles est également incontournable. Le travail fondamental des professionnels de l'UF est de mettre en lien tous les acteurs de ce réseau et ainsi être, d'une certaine manière, les garants d'un processus. Le concept est aussi basé sur la proximité régionale de tous les acteurs.

Nous pouvons observer que cette pratique a permis et permet encore aux jeunes qui nous sont confiés de s'interroger, de s'accepter, de s'estimer, de changer, d'évoluer, de grandir et trouver ainsi, un chemin qui leur permet une véritable insertion.

Quatre élèves faisaient partie de la première volée en 1989. Aujourd'hui, presque soixante jeunes bénéficient des prestations de l'UF.

Le concept demeure, les structures évoluent et s'adaptent aux règles d'une société en constante évolution.

Au 1^{er} janvier prochain, **l'État renoncera au droit de regard** qu'il a exercé, par l'intermédiaire du service des établissements spécialisés du canton de Neuchâtel (SES), sur les unités de formation AI (UFAI) du canton. Ainsi, dès cette date, le seul lien formel qui subsistera avec l'État sera la surveillance exercée sur toutes les fondations actives dans le canton par l'office cantonal du même nom. Cette décision est importante et déterminante pour la conduite et la pérennité de l'UF.

Comme nous l'avons évoqué dans le dernier rapport annuel, sur mandat du Conseil d'État, et plus particulièrement du département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), un groupe de travail a été nommé pour étudier l'éventuel rattachement des UFAI au service de la formation professionnelle et des lycées (SFPL).

Contrairement à la formation scolaire spéciale et aux mesures pédago-thérapeutiques ambulatoires, les UFAI ne sont pas directement touchées par les conséquences financières

de la RPT, puisque les mesures de formation professionnelle continuent d'être appliquées comme auparavant.

Ce groupe de travail était sous la responsabilité de Monsieur Thierry Christ, collaborateur scientifique au secrétariat général du DECS. Le groupe était composé des directions du Ceras et du Centre pédagogique de Malvilliers (CPM), de Madame Katia Sartori, adjointe au SFPL, Monsieur Luca Fumagalli, adjoint au SES, Madame Florence Grueter, juriste au SFPL et Monsieur Fierloni, directeur de l'office AI (OAI) du canton de Neuchâtel.

Le groupe de travail avait pour mandat de définir, dans les meilleurs délais possibles, les modalités d'un éventuel ancrage des UFAI dans le cadre du SFPL. Il s'agissait aussi d'étudier l'opportunité d'une fusion des deux structures ou encore d'étudier une version plus autonome.

La commission a travaillé avec rigueur et efficacité dans une atmosphère sereine. Rapidement, il s'est avéré nécessaire de considérer notre structure comme les autres centres de formation spécialisés de suisse (CFPS) tels Courtepin, les centres Oroph, le Repuis, Seedorf, etc. En effet, le financement de notre institution est entièrement assuré par l'Ofas au travers des mesures de formation professionnelle (LAI 15 à 17), octroyées par les OAI. Il s'est également avéré que le SFPL garderait le même rôle qu'aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il continuera d'exercer la surveillance des contrats de formation relevant des lois cantonales et fédérales sur la formation professionnelle. Quelle que fut la décision, l'excellente collaboration avec ce service pouvait se poursuivre, voire se développer.

En date du 10 septembre dernier, le comité exécutif a pris acte de la décision du Conseil d'État. La nouvelle organisation entraînera une plus grande responsabilité du Conseil de fondation et du comité exécutif, comme il n'y aura plus le regard du canton.

En outre, le comité exécutif a donné mandat à la direction de mener une réflexion visant à optimiser et coordonner les prestations offertes par l'UF du Ceras et l'UFAI du CPM. Pour ce faire, une nouvelle commission est mise sur pied et ses travaux débiteront rapidement.

Cérémonie de fin d'année

Durant l'année 2007 – 2008, l'UF a accompagné plus de cinquante élèves. Quatorze jeunes ont terminé et réussi leur apprentissage.

Cinq élèves ont obtenu une attestation fédérale de formation élémentaire comme :

- ouvrier de garage, cycles
- ouvrier peintre en carrosserie
- ouvrier de jardin
- ouvrier de bâtiment, installations sanitaires
- remonteuse horlogère

Deux élèves ont obtenu une attestation de formation en entreprise comme :

- aide magasinier
- ouvrière en composants horlogers

Trois élèves ont obtenu une attestation de formation initiale (AFP 2 ans) comme :

- assistant du commerce de détail

Un élève a obtenu un certificat comme :

- aide soignant

Trois élèves ont obtenu leur CFC Certificat fédéral de capacité comme :

- employés de commerce pour deux élèves
- gestionnaire de commerce de détail

Pour l'ensemble de ces jeunes gens, l'aide apportée par l'Assurance Invalidité a certainement été déterminante. Ils ont, pour la majorité, acquis un statut d'employé. A ce jour, sur les quatorze jeunes certifiés :

- un jeune homme est engagé dans l'entreprise formatrice et a l'opportunité de compléter sa formation,
- trois jeunes hommes s'engagent dans une formation CFC suite à l'obtention de leur attestation initiale ou élémentaire,
- un jeune homme est engagé par l'entreprise formatrice et bénéficie d'une aide de l'AI,
- une jeune fille recherche un emploi dans le cadre de sa formation, toutefois, elle travaille dans un autre domaine,
- six jeunes ont trouvé un emploi et sont intégrés au monde du travail, ils n'ont plus recours aux prestations de l'AI,
- deux jeunes sont inscrits au chômage et vont bénéficier de l'aide des offices régionaux de placement (ORP) pour trouver un emploi.

Le mardi 1er juillet 2008, une rencontre a été organisée au Club 44 afin de remercier les entreprises et toutes les personnes qui ont accompagné nos élèves. Lors de cette cérémonie, nous avons eu l'honneur et le plaisir de saluer la présence de :

- Monsieur Jean-Claude Kohler, directeur général du Ceras,
- Monsieur Claude Matthey, responsable de la réadaptation de l'OAI du canton de Neuchâtel et Madame Éliane Frésard, conseillère en réadaptation professionnelle de l'OAI du canton du Jura,
- Monsieur Jean-Pierre Brugger, directeur général du Cifom qui représentait le SFPL,
- Monsieur Gilles Jaquet, pionnier du snowboard avec 2 titres de champion du monde à son actif.

Je remercie très chaleureusement tous les orateurs et l'oratrice pour la pertinence et la gentillesse de leurs propos.

Plus d'une centaine de personnes ont participé à cette manifestation et ont pu ainsi féliciter les lauréats qui sont parvenus au terme de leur parcours auprès de l'UF.

Si tous ces élèves sont parvenus à trouver une solution, c'est aussi grâce à une collaboration étroite et constructive avec tous les milieux d'apprentissage (entreprises, écoles, collaborateurs de l'UF, intervenants thérapeutiques et orienteurs). Je voudrais remercier, plus particulièrement, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des entreprises pour le sérieux, l'engagement, la pertinence et la patience dont ils ont fait preuve durant les années de formation des jeunes.

Nous félicitons ces jeunes gens de l'effort qu'ils ont fourni et nous leur souhaitons plein succès pour leur avenir. Leurs témoignages lors de la cérémonie ont mis en évidence la somme de travail nécessaire pour la réalisation de leur projet initial. Le chemin parcouru est souvent important et empli d'efforts, de courage et de volonté, avec parfois un brin de chance.

Veuillez consulter le site www.ceras.ch afin de lire l'article paru dans l'Impartial et l'Express ; il reflète fort bien l'état d'esprit et l'atmosphère qui ont régnés lors de la cérémonie.

Personnel

Afin de maîtriser l'augmentation constante de l'effectif, il a été nécessaire de revoir **l'organisation hiérarchique** de l'UF, ainsi que la dotation en personnel qui est passée de 9.25 à 13,15 EPT (équivalents plein temps) pour environ 25 collaborateurs.

Madame Véronique Buchwalder-Rais et Monsieur Alain Droxler ont été confirmés dans leur rôle de responsable d'antenne, respectivement à Delémont et à Neuchâtel et Monsieur Giancarlo La Grutta a lui, été nommé comme responsable de l'antenne de La Chaux-de-Fonds. Un nouveau cahier des charges a été rédigé afin de déterminer leurs nouvelles responsabilités. Je tiens à remercier les responsables d'antennes pour leur immense travail, ainsi que tous les autres collaborateurs pour l'acceptation et la concrétisation de cette nouvelle organisation.

Afin de compléter les différentes équipes, nous avons procédé à l'engagement ou à la modification du pourcentage du temps de travail comme suit :

Pour l'antenne de Delémont :

- Madame Anna Vinciguerra, assistante sociale et formatrice d'adultes à la Fondation contact à Tavannes, engagée pour le poste de formatrice à 50%,
- Madame Agnès Lovis-Keller a accepté d'augmenter à 30% son temps de travail en tant que formatrice ergothérapeute,
- Monsieur Élie Babey a accepté d'augmenter à 42% son temps de travail en tant qu'enseignant spécialisé.

Pour l'antenne de La Chaux-de-Fonds :

- Monsieur Lucas Gloor, maître socio professionnel et paysagiste de profession, engagé pour le poste de formateur à 50%,
- Madame Rosalie Fontaine, engagée pour le poste de formatrice ergothérapeute à 40%,
- Madame Chantal Von Allmen-Iseli, engagée pour le poste de formatrice à 20%.

Pour l'antenne de Neuchâtel :

- Monsieur François Koenig, éducateur spécialisé avec une grande expérience au CFPS de Seedorf, engagé pour le poste de formateur à 70%,
- Madame Chantal Schneider-Bonhôte a accepté d'augmenter à 40% son temps de travail en tant que formatrice ergothérapeute,
- Monsieur Laurent Grisoni a accepté d'augmenter à 75% son temps de travail en tant qu'enseignant spécialisé,

Pour le secrétariat :

- Mme Sandrine Di Nenno Kader à 50%.

L'augmentation du personnel nécessite et nécessitera une approche un peu différente. Chaque antenne est plus indépendante et doit être capable de fonctionner de façon autonome.

Je souhaite une cordiale bienvenue à tous les nouveaux collaborateurs et collaboratrices et j'espère qu'ils et elles trouveront pleine satisfaction dans leur nouveau travail au sein de notre institution.

La mise en place du nouveau fonctionnement me paraît pertinente et j'exprime toute ma gratitude au Conseil de fondation et au comité exécutif pour leur soutien et la confiance qu'ils nous accordent. Je remercie également Monsieur Jean-François Iseli de son aide permanente, enthousiaste et rigoureuse qui facilite grandement le fonctionnement général de notre unité.

Nous saluons la réussite de Monsieur Giancarlo La Grutta qui a terminé et réussi son "certificate of advanced studies" (CAS) de spécialiste en intégration professionnelle à la HES-SO ; ce titre vient compléter sa formation de base.

Nous saluons aussi l'obtention du certificat "d'enseignant à titre accessoire" de Madame Patrizia Sepulcri Iseli et de Monsieur Claude Beuret. Cette formation, octroyée par l'institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), permet à nos collaborateurs de parfaire leurs compétences ; merci à chacun d'entre eux.

Stages

Durant l'année 2007 – 2008, plus de soixante stages ont été organisés dans les entreprises de la région pour les élèves effectuant leur année d'orientation pratique ou leur préformation. Nous tenons à remercier tous les employeurs et toutes les personnes qui, par leur présence et leur patience, ont su accueillir et encourager nos stagiaires. Ces stages d'un mois ont permis de trouver des formations et des apprentissages pour presque tous les élèves terminant leur année d'orientation pratique. Seuls deux jeunes gens qui ont rencontré des difficultés particulières (santé) n'ont pas encore trouvé de solution pour entreprendre une formation ; les recherches se poursuivent.

Arrivées et départs en cours d'année

Quatre élèves nous ont quittés en cours de formation. Pour le premier, sa situation personnelle l'a empêché de poursuivre sa formation malgré un soutien et les aides répétées de l'entreprise et les appuis de l'UF. Le second n'a pas réussi à mettre en place un projet fiable, après de multiples tentatives. Ainsi, il rejoint un CFPS pour entreprendre une formation dans un centre.

Le troisième, après avoir réussi une formation initiale AFP de 2 ans, a tenté un CFC et rapidement, au vu des exigences trop importantes sur la place de travail notamment, nous avons dû mettre un terme au contrat d'apprentissage.

Le dernier a décidé de nous quitter, estimant qu'il avait suffisamment d'autonomie pour réussir sa formation professionnelle.

Deux élèves ont échoué lors de leurs examens de fin d'apprentissage. L'un d'entre eux se représentera aux examens en février prochain. Pour le deuxième, il a été décidé qu'il se trouverait une place de travail et qu'il tenterait de se représenter aux examens dans deux ans.

En février dernier, deux jeunes gens (apprenant gestionnaire de commerce de détail – assistante dentaire) ont été admis à notre antenne de La Chaux-de-Fonds. Ils se trouvaient en difficulté et l'OAI a fait appel à nos services afin de leur apporter un soutien aussi bien sur la place de travail que pour les cours professionnels.

Stages d'admission

Durant cette année, nous avons accueilli vingt-deux jeunes gens et jeunes filles pour un stage d'observation de quinze jours. Quinze de ces stages ont abouti à une admission. Les stages d'admission engendrent un travail conséquent pour tous les collaborateurs et nécessitent une grande disponibilité et une écoute particulière. La rédaction du rapport final demande un soin particulier. Durant le stage d'admission, nous devons évaluer et sentir si un projet professionnel avec le candidat et sa famille est réalisable.

Admissions et effectif pour l'année en cours :

Cette année, nous avons reçu trente-cinq demandes d'admission et organisé vingt-cinq stages de quinze jours. Un élève a été admis en cours d'année.

Ainsi, au total, l'UF a procédé à vingt-trois admissions (onze filles et douze garçons), dont douze dans l'antenne de La Chaux-de-Fonds, cinq dans l'antenne de Neuchâtel et six dans l'antenne de Delémont.

Les nouveaux apprentis proviennent des lieux suivants :

- 14 élèves des classes de l'école secondaire
- 6 élèves de l'École spécialisée du Ceras
- 2 élèves du CFPS du Repuis
- 1 élève du Centre pédagogique de Malvilliers

A la rentrée scolaire 2008 – 2009, l'UF compte cinquante-huit élèves (vingt filles et trente-huit garçons) dans les différentes antennes, soit respectivement, vingt-quatre à La Chaux-de-Fonds, dix-huit à Neuchâtel et seize à Delémont.

Tous ces élèves sont en formation ou en année d'orientation professionnelle. Les types de formations se répartissent ainsi :

- 5 élèves en formation en entreprise
- 18 élèves en formation élémentaire
- 3 élèves en formation initiale AFP
- 16 élèves en formation initiale CFC
- 16 élèves en orientation

Voyage d'études et camp

L'UF a organisé son voyage d'études à Turin durant quatre jours. Celui-ci a permis à trente-trois apprenants de visiter quelques entreprises et sites culturels de la région. Les visites furent sympathiques et formatrices pour les élèves.

Comme l'année dernière, les jeunes en année d'orientation pratique ont participé au camp annuel qui s'est déroulé au Landeron. Les activités sont principalement axées sur le sport et la rencontre entre les élèves des trois antennes. Une journée sportive a été organisée avec les élèves qui sont en formation élémentaire ou en entreprise.

Locaux

Nous recherchons des locaux plus spacieux pour l'antenne de Delémont. En effet, ces locaux étaient prévus pour une classe de huit à dix élèves (ancienne classe Delta) et, à ce jour, seize élèves fréquentent cette antenne. L'antenne de La Chaux-de-Fonds se trouve aussi à l'étroit; il s'agira de trouver une solution, notamment pour l'administration et la direction.

Questions et enjeux pour la suite

Le premier enjeu est bien évidemment de pouvoir continuer à parvenir à offrir aux jeunes adultes un cadre qui leur permette d'évoluer et de grandir afin de pouvoir entreprendre et suivre une formation professionnelle. Pour ce faire, il s'agit de demeurer une structure mobile, pas trop grande, avec une pédagogie et une philosophie semblable dans les trois antennes, tout en maintenant une certaine autonomie qui tient compte de la personnalité des divers intervenants.

Le deuxième enjeu est celui de maîtriser et répondre aux multiples demandes d'admission. En effet, à ce jour, près de trente demandes d'admission nous sont parvenues. Comment analyser cette situation ? Est-ce un phénomène passager ? Comment y répondre ? Comment sélectionner les candidats ? etc.

Faut-il imaginer la création d'une nouvelle antenne et ainsi augmenter la capacité d'accueil et la dotation en personnel ?

Un troisième enjeu est celui de la collaboration interinstitutionnelle dans les cantons de Neuchâtel, du Jura et de Berne francophone. Il paraîtrait naturel et constructif de coordonner, avec les OAI, les différentes prestations offertes aux jeunes en difficulté d'apprentissage et bénéficiant de mesures professionnelles de l'assurance invalidité.

En outre, une réflexion pourrait être menée avec les différents CFPS de suisse romande afin d'imaginer une prise en charge avec des paliers comme par exemple, un à deux ans en centre puis un à deux ans en apprentissage dual en entreprise avec un suivi de l'UF.

Encore plus qu'avant, toute organisation ou engagement doivent se faire dès maintenant en pensant à l'avenir. Le lien avec l'École spécialisée du Ceras doit être maintenu et ajusté afin de faciliter l'orientation professionnelle des élèves.

L'UF du Ceras a donc passablement de travail devant elle.

Cette année se termine encore une fois sur des questions et des soucis. Toutefois, nous observons aussi et toujours plusieurs points positifs. L'UF poursuit sa mission d'intégration de personnes en difficulté d'apprentissage dans le circuit ordinaire de l'économie, assure la continuité et l'amélioration des prestations, poursuit son action avec tout le réseau, offre un accompagnement pour des formations de qualité débouchant sur un emploi en entreprise; tels demeurent les objectifs. L'UF a la ferme intention de continuer à construire des ponts plutôt que des murs entre les différents acteurs de l'insertion.

Cela ne peut se réaliser qu'avec la participation du conseil, du comité, de la direction, de l'ensemble des collaborateurs et de tous nos partenaires. Merci à toutes et tous pour cet engagement remarquable.

Je ne saurais terminer ce billet sans remercier encore une fois Monsieur Jean-Claude Kohler, ancien directeur général de la Fondation, qui a toujours, par son humanisme, son charisme et ses multiples compétences, soutenu et épaulé tous les projets de l'Unité de formation professionnelle du Ceras.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2008

Charles Faivre